

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales
et de la culture (DSSC)

100 ans de la Suva

Sion, le 20 avril 2018 – 9h00,
clinique romande de réadaptation

Monsieur le Membre de la Direction générale de la
SUVA, **Edouard Currat;**

Monsieur le Directeur de l'agence de Sion, **Willy
Bregy;**

Monsieur le Directeur de la Clinique romande de
réadaptation, **Jean-Raphaël Kurmann;**

Mesdames, Messieurs, Chers invités,

**«Les anniversaires ne valent que s'ils
constituent des ponts jetés vers l'avenir»**

C'est par cette phrase de l'ancien Président de la République française, M. Jacques Chirac, que je vous adresse, en mon nom personnel et celui du Gouvernement cantonal, mes salutations les plus cordiales.

C'est en effet avec un immense plaisir que je me trouve aujourd'hui parmi vous pour fêter les cent ans de la SUVA.

Cent ans c'est loin, direz-vous, mais le temps passe rapidement. Souvenez-vous!

En 1890, le mandat portant sur la création d'une assurance-maladie et accidents était ancré dans la Constitution fédérale.

Il a toutefois fallu attendre le 4 février 1912 pour que le souverain adopte la loi régissant cette assurance-accidents nationale et une assurance-maladie organisée au niveau cantonal.

L'assurance-accidents suisse, la première grande œuvre sociale du pays, répondait aux problèmes sociaux apparus au cours de la seconde moitié du 19e siècle à la suite de l'industrialisation.

Durant cette période, de nombreuses familles ont sombré dans la pauvreté. En effet, la plupart des salariés n'étaient pas protégés lorsqu'ils n'étaient plus en mesure de travailler en raison d'une maladie ou d'un accident.

Avec l'émergence du mouvement ouvrier et du libéralisme au cours des années 1860, créer un cadre légal s'est avéré nécessaire afin notamment de protéger les ouvriers.

Ainsi, le 2 octobre 1912, le Conseil fédéral chargeait le Conseil d'administration de fonder la SUVA. Du fait de la Première Guerre mondiale et de la grève générale, la Suva n'a toutefois commencé son activité qu'en 1918.

Hier comme aujourd'hui, la protection de la santé et la sécurité financière des personnes accidentées et de leurs proches sont des fondements de la paix sociale dans notre pays.

Aujourd'hui, la SUVA est la plus grande assurance sociale de Suisse.

Environ 2/3 des travailleurs suisses y sont d'ailleurs assurés et elle est aussi l'assurance des employés de l'Etat du Valais.

Au niveau cantonal, la SUVA est un employeur très important pour le Valais puisque environ 460 personnes y travaillent si l'on tient également compte de la Clinique romande de réadaptation. Cette dernière fut intégrée à la liste hospitalière cantonale dès son ouverture en septembre 1999, avec une reconnaissance de lits pour les patients LAMal valaisans.

Au vu de son succès, depuis les premiers mois de son activité, la Clinique a toujours rempli son rôle et je ne peux que lui rendre hommage. Le nombre de lits reconnu par le canton est d'ailleurs passé de 15 à 25 depuis 2015.

Par exemple durant l'année 2017, 280 patients valaisans ont séjourné dans votre établissement.

La SUVA collabore également étroitement avec l'EPFL, puisque la chaire en neuro-ingénierie s'est installée en 2013 dans les locaux de la Clinique romande de réadaptation. Cette collaboration apporte ainsi un important coup d'accélérateur aux activités de recherche sur les neuroprothèses.

La création de la chaire financée par Defitech donne d'immenses espoirs de réhabilitation aux personnes atteintes dans leur mobilité.

Je profite donc de l'occasion pour remercier la Direction générale de la SUVA, la Direction de l'agence de Sion, la Direction de la Clinique romande de réadaptation, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour le travail fourni en faveur des assurés.

Meine Damen und Herren,

**„Geburtstage sind nur so viel wert, wie sie
Brücken in die Zukunft bauen.“**

Der Geburtstag, den wir heute feiern, baut eine Brücke in die Zukunft, denn das Modell „SUVA“ ist das Ergebnis einer beispielhaften Sozialpartnerschaft.

Ich wünsche mir weiterhin eine gute Zusammenarbeit des Kantons mit der SUVA und auch, dass das grosse Engagement der SUVA für Menschen mit gesundheitlichen Beeinträchtigungen fortgeführt wird.

Ich bedanke mich für Ihre Aufmerksamkeit und wünsche Ihnen ein würdiges Jubiläum.»